

EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE SESSION 2012

Au cours d'un test pouvant aboutir à un recrutement dans une société installée à Bamenda, le cabinet « conseil plus » vous remet trois dossiers indépendants à traiter :

Dossier 1 : Fiscalité

Dossier 2 : Analyse de l'exploitation, seuil de rentabilité et constitution de la société

Dossier 3 : Coûts préétablis et programme de production

DOSSIER 1 : FISCALITE DE LA SA MOTORS PARTS

La SA MOTORS PARTS est une société anonyme de droit camerounais spécialisée dans la vente des pièces détachées automobiles. Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 38,5%. Elle est à sa 10^{ème} année d'existence. Les informations suivantes concernant l'exercice 2010 vous sont données aux fins d'effectuer des redressements nécessaires à l'obtention de la base de l'impôt sur les sociétés.

- 1) Les amendes pour paiements tardifs de la TVA s'élèvent à 76 625 F
- 2) Un matériel est amorti selon le système dégressif depuis le 1^{er} décembre 2009. Sa valeur d'acquisition est de 6 000 000 F, la durée d'utilisation retenue par l'entreprise est de 4 ans tandis que le code général des impôts prévoit pour ce type de matériel une durée de 5 ans.
- 3) Durant l'exercice, l'entreprise a reçu et enregistré dans ses comptes des dividendes provenant de diverses sociétés camerounaises (montant net, compte tenu de l'IRCM, 417 500 F) ;
- 4) Les charges provisionnées d'exploitation sur créances douteuses comportent : 150 000 F sur le client BOUM en liquidation judiciaire et une dotation forfaitaire de 850 000 F sur les créances supposées douteuses de la SA MOTORS PARTS
- 5) Le directeur général perçoit chaque mois une indemnité forfaitaire de représentation et de déplacement d'un montant de 68 750 F. Pour l'exercice que nous clôturons, il s'est fait rembourser sur présentation des pièces justificatives des frais de représentation pour 780 000 F.
- 6) Les provisions pour congés payés de l'exercice 2009 ont été reprises pour un montant de 600 000 F ; il a été constitué pour l'exercice 2010 des provisions pour congés payés d'un montant de 925 000 F.
- 7) Des frais d'assistance comptable d'un montant de 685 000 F ont été versés à BEL-EXPERT, un cabinet d'expertise comptable situé en Belgique.
- 8) La SA MOTORS PARTS a versé à la Croix-Rouge camerounaise, une somme de 575 000 F à titre de dons
- 9) L'associé MOINGAM a laissé à la disposition de l'entreprise la somme de 3 000 000 F en compte courant du 1^{er} avril 2010. L'entreprise lui a versé des intérêts au taux de 15% l'an. Pendant la période considérée, le taux de la BEAC a évolué de la manière suivante :

- Du 01/04/2010 au 31/05/2010	: 8,25%
- Du 01/06/2010 au 30/09/2010	: 8,25%
- Du 01/10/2010 au 31/12/2010	: 9,25%

10) Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice 2010 est de 90 000 000 F
TRAVAIL A FAIRE N°1 : après avoir présenté sur votre copie les analyses et les calculs préliminaire de redressement,

- 1.1. Déterminer le montant du bénéfice net avant impôt sur les résultats
- 1.2. Déterminer le résultat fiscal en complétant le tableau 22 de la DSF (annexe 2), sachant que le déficit de l'exercice 2009 s'élève à 215 000 F
- 1.3. Retrouver l'impôt sur les sociétés figurant au bilan en complétant le tableau 23 ou 24 (annexes 3 et 4)

DOSSIER 2 : ANALYSE DE L'EXPLOITATION, SEUIL DE RENTABILITE ET CONSTITUTION DE SOCIETE

Sous dossier 1 : analyse de l'exploitation-seuil de rentabilité

Un groupe de huit (08) personnes (ingénieurs et techniciens) envisage la constitution d'une société « FITUREX SA » dont l'objet serait la fabrication des congélateurs. Elles ont déjà fait procéder à une étude de marché. Elles sont indécises sur le montant du capital à investir dans l'affaire et le type de société à choisir.

Les premiers résultats de l'étude font apparaître que la structure actuelle du marché (concurrence, revenu de la population) ne permettrait pas un écoulement mensuel supérieur à 300 appareils au prix de vente unitaire hors taxes de 170 000 F (production et vente uniforme au cours de l'exercice).

Le coût de revient total se présente sous la forme $Y = (a + b)x + c$ (où **a** est le coût variable unitaire de production, **b** le coût variable unitaire de distribution et **c** le coût fixe).

Sachant que $a=115\ 600$ F, $b=17\ 000$ F et $c=105\ 600\ 000$ F.

TRAVAIL A FAIRE N°2 :

- 2.1. Calculer le résultat prévisionnel mensuel découlant des données précédentes
- 2.2. Faire la représentation graphique (Résultat=M/CV-CF) de la situation prévisionnelle annuelle sur laquelle vous mettez en évidence le seuil de rentabilité (exprimé en valeur), le résultat prévisionnel. En doublant l'axe des « x » d'un axe de temps, déterminer graphiquement, puis par calcul, la date à laquelle le seuil de rentabilité sera atteint.
- 2.3. Calculer le nombre d'appareils qu'il faut vendre pour atteindre le seuil de rentabilité
- 2.4. Calculer la marge de sécurité en quantité et l'indice de sécurité. Donner une interprétation de ces indicateurs.
- 2.5. Le devis pour l'achat d'immobilisations s'élève à 156 000 000 F soit 65% du total du bilan prévisionnel. Il faut prévoir une partie du financement par capitaux étrangers. déterminer le montant du capital à engager et l'emprunt à souscrire sachant que les futurs dirigeants doivent utiliser les ratios de structure financière suivants :

$$\frac{\text{capitaux permanents}}{\text{actif immobilisé}} = 1,25 ; \frac{\text{capitaux propres}}{\text{dettes financières} + \text{dettes à 1 an}} = 2$$

- 2.6. En utilisant la formule ci-contre, calculer et interpréter le taux de rentabilité

$$\text{taux de rentabilité} = \frac{\text{Bénéfice net après impôt}}{\text{capitaux propres}} \times 100$$

NB : taux d'impôt sur les sociétés : 38,5%

Sous dossier 2 : Constitution de la CAMSAC SA

Sur le conseil du cabinet, la « SA CAMSAC » est constituée le 12 mars 2009 par :

Des apports en numéraire libérés du minimum légal par versement bancaire dès la constitution

Des apports en nature (matériel de transport) 40 000 000 F.

Le 01/07/2009, la société a procédé à l'appel du 2^{ème} quart. Tous les actionnaires se sont libérés par virements bancaires le 31/07/2009. Monsieur WANGA, souscripteur de 1000 actions s'est libéré de la totalité du solde de son apport.

Le 31/12/2009, la balance après inventaire présente les soldes suivants :

Capital souscrit, versé, non amorti	100 000 000
Capital souscrit non appelé	60 000 000
Associés, versements anticipés	5 000 000

Les frais de constitution payés en espèces s'élèvent à : honoraire 178 875 FTTC ; Droit d'enregistrement 36 000 F.

Le 2 mai 2010, le conseil d'administration appelle le solde. Tous les actionnaires se libèrent sauf Monsieur BELL détenteur de 150 actions. Le 15/06/2010 après plusieurs rappels, il est déclaré défaillant. Ses actions sont vendues à Monsieur NGONGO (totalement libérées) au prix unitaire de 9 500 F. les intérêts de retard 3125 F et les frais afférents de vente 5300 F sont portés à son débit. Le solde lui est versé par chèque le 25/06/2010.

TRAVAIL A FAIRE N°3

- 3.1. Déterminer la valeur nominale des actions et le nombre d'actions de numéraire et d'apport
- 3.2. Reconstituer au journal classique de la société :
 - Les écritures de constitution
 - Les écritures d'appel et de libération du capital de juillet 2009
 - Les écritures d'appel et de libération du capital de mai 2010

DOSSIER 3 : COUTS PREETABLIS ET PROGRAMMES DE PRODUCTION

La SA CAMSAC fabrique des sacs de voyage et des cartables. Ces deux produits passent par deux ateliers.

L'atelier 1 est chargé de la découpe de cuir. Il est équipé de 5 machines dont la capacité d'utilisation mensuelle est de 175 heures par machine, chaque machine étant conduite par un ouvrier ;

L'atelier 2 est chargé de l'assemblage et de la pose des pressions et fermetures. Cet atelier peu mécanisé emploie 15 ouvriers dont le temps de travail est de 175 heures par mois.

Le chef d'atelier vous communique ci-dessous, les différents standards dans les ateliers :

	Sacs		Cartables	
	Q	P.U	Q	P.U
Temps de passage				
Atelier 1	12 mn		24 mn	

Atelier 2	45 mn		60 mn	
-----------	-------	--	-------	--

Dans chaque atelier, les ouvriers et les machines sont également qualifiés pour produire indistinctement les deux produits.

La production du mois de juin 2009, communiquée par le service comptable, est la suivante : 1200 sacs et 1500 cartables. Il n'y a pas d'encours de production.

Le tableau ci-dessous, donne les éléments utilisés pour cette production :

	Sacs		Cartables	
	Q	P.U	Q	P.U
Matières premières consommées	1020 m ²	980	1425 m ²	980
Main d'œuvre directe				
o Atelier 1	300	520	500	520
o Atelier 2	920	850	1520	850

Tableau de répartition des charges indirectes

	Atelier 1	Atelier 2
Total	2 596 000	2 196 000
Unité d'œuvre	Heure machine	Heure de main d'œuvre directe
Nombre	800	2440

Les frais de section sont imputés aux coûts de production des sacs et des cartables proportionnellement aux temps de passage dans les ateliers.

Les prix de vente par unité sont les suivants :

- Sacs : 3825 F
- Cartables : 4000F

TRAVAIL A FAIRE N°4 :

- 4.1. Déterminer la capacité de chaque atelier
- 4.2. Présenter dans un même tableau les calculs permettant d'avoir les coûts de productions de 1200 sacs, 1500 cartables et le coût total
- 4.3. Calculer le résultat pour chaque produit sachant que les charges de distribution sont négligeables et qu'il y a aucun stock final de produits finis

La direction de la CAMSAC estime les résultats très insuffisant et charge le cabinet pour en déterminer les causes. Sur la base des capacités mensuelles des ateliers, au plein emploi, déterminer à la question 4.1, la comptabilité analytique a calculé les coûts standards pour chaque produit (annexe 5).

- 4.4. Présenter deux tableaux (un pour chaque produit ; annexe 6 et 7) de comparaison du coût standard de production et le coût total réel de production en faisant apparaître les écarts globaux de matières, de main d'œuvre directe et des autres frais pour les sacs et les cartables.
- 4.5. Analyser (en deux sous écarts) l'écart sur main d'œuvre directe de

l'atelier 1 pour la production des cartables, présenter graphiquement les deux sous écarts sous forme d'aires

- 4.6. Analyser l'écart sur charges indirectes de l'atelier 1 pour les deux productions (1200 sacs de voyage et 1500 cartables). Présenter le budget flexible de cet atelier

L'écart global sera analysé en :

Un écart sur budget

Un écart sur activité (confirmer cette réponse par la méthode de l'imputation rationnelle)

Un écart sur rendement

Présenter graphiquement cet écart (méthode vectorielle)

Estimant que les capacités de production sont mal utilisées, la direction envisage une étude des marges et du programme de production optimale.

- 4.7. Déterminer le programme de production qui assure le plein emploi des deux ateliers
- 4.8. Calculer la marge sur coût variable de chaque produit
- 4.9. Déterminer le programme de production qui maximise cette marge, sachant que le marché ne peut absorber plus de 2400 sacs (résolution graphique).

Annexe 5 : Fiche de coût standard unitaire

	1 sac			1 cartable		
	Qté	P.U	Total	Qté	P.U	Total
Charges directes						
Matières premières	0,8	1000	800	1	1000	1000
MOD (variable)						
Atelier 1 (Assemblage)	0,2	500	100	0,4	500	200
Atelier 2 (Montage)	0,75	800	600	1	800	800
Charges indirectes						

Frais variables/1 produit					
Atelier 1 (assemblage)			100		200
Atelier 2 (Montage)			225		800
Frais fixes/1 produit					
Atelier 1 (assemblage)			600		1200
Atelier 2 (Montage)			300		400
			2725		4600

Annexe 1 : Bilan de la SA MOTORS PARTS au 31/12/2010

Intitulés	Bruts	Amort. Et prov.	Net	Intitulés	Montant
Charges immobilisées	1200000		1200000	Capital social	3000000 0
Matériel d'exploitation	2250000 0	910000 0	1340000 0	Réserve légale	1700000
Mobilier de bureau	1060000 0	420000 0	6400000	Réserve facultative	2000000
Titres de participation	1500000		1500000	Report à nouveau	550000
Marchandises	1230000 0		1230000 0	Résultat net	3790520
Clients	5660000	400000	5200000	Prov. Pour risque	1000000
Clients, effets à recevoir	2500000		2500000	Emprunts	1675000
Autres créances	900000		900000	Fournisseurs	1700000
Banque	875000		875000	Etat, impôt sur les bénéfiques (IS 2010)	4209480
Totaux	6032500 0	137000 00	4662500 0	Totaux	4662500 0

Annexe 2 (à rendre avec

2
2

Désignation de l'entreprise

Adresse

Numéro d'Identification Exercice clos le 31-12-

mois)

Durée (en

TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔT AU RÉSULTAT FISCAL				
			Lig	MONTANTS
SOLDE DU RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT			01	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE AVANT IMPÔT			02	
PERTE NETTE COMPTABLE AVANT IMPÔT				
REINTEGRATIONS	Amortissements non déductibles		03	
	Amortissements comptabilisés mais réputés différés en période déficitaire		04	
	Provisions non déductibles		05	
	Intérêts excédentaires des comptes courants d'associés		06	
	Frais de siège et d'assistance technique		07	
	Impôts non déductibles autres que l'impôt sur le résultat		08	
	Amende et pénalités non déductibles		09	
	Pourboires et dons non déductibles		10	
	Retenue à la source (TPRCM) sur revenus des capitaux mobiliers		11	
	Divers 1		12	
	Divers 2		13	
	Divers 3		14	
	REINTEGRATIONS : Total lignes 3			15
Total intermédiaire POSITIF : Lignes 15 + ligne 1 ou ligne 15 - ligne 2			16	
Total intermédiaire NEGATIF : Ligne 2 - ligne 15			17	
DEDUCTIONS	Amortissements antérieurement différés et imputés sur l'exercice		18	
	Provisions antérieurement taxées ou définitivement exonérées réintégrées dans l'exercice		19	
	Fraction non imposable des plus-values réalisées en fin d'exploitation		20	
	Produits nets des filiales (après déduction de la quote-part de frais et charges)		21	
	Autres revenus mobiliers déductibles		22	
	Frais de siège et d'assistance technique déductibles		23	
	Divers 1		24	
	Divers 2		25	
	Divers 3		26	
	DÉDUCTIONS : Total lignes 18 à 26			27
RÉSULTAT	BÉNÉFICE FISCAL DE L'EXERCICE : ligne 16 - ligne 27		28	
	PERTE FISCALE DE L'EXERCICE : ligne 27 - ligne 16 ou ligne 18 + ligne 27		29	
RUBRIQUE			lig	Bases
Minimum de perception			30	Taux
Minimum proportionnel au chiffre d'affaires				Principal de l'impôt
Impôt sur les sociétés			31	35%
Impôt sur BIC et BNC			32	22%
calculé sur le revenu			33	
Bénéfices artisanaux			34	11%
Bénéfices agricoles			35	
Taxe proportionnelle			36	
			37	
Total lignes 32 à 38			38	15%
			39	

Désignation de l'entreprise -----
 Adresse -----
 Numéro d'Identification ----- Exercice clos le 31-12-----Durée (en mois)

TABLEAU DE DÉTERMINATION DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT					
RUBRIQUES				Lig	MONTANTS
REPORT DU BÉNÉFICE FISCAL DE				01	
DÉDUCTION PAR SUITE DE RÉINVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS					
INTITULES					
		Année N-3	Année N-2	Année N-1	
Réinvestissements admis et reportés	02				
Réinvestissements déductibles - 50% x ligne 2	03				
Réinvestissements effectivement déduits	04				→
Réinvestissements reportables = 2 x (ligne 3 - ligne 4)	05				
DÉDUCTION DES RÉINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Réinvestissements admis					
		06			
Réinvestissements déductibles = 50% x ligne 6		07			
Réinvestissements déduits = 50% x ligne 1		08			→
Réinvestissements reportables = 2x(ligne 7 - ligne 8)		09			
IMPUTATION DES REPORTS DÉFICITAIRES					
INTITULES					
		Année N-4	Année N-3	Année N-2	Année N-1
Déficits reportés	10				
Déficits imputés sur l'exercice	11				→
Déficits reportables	12				
BÉNÉFICE FISCAL DÉFINITIF (Total ligne 1, 4, 8 et 11)					13
CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE FISCAL DÉFINITIF					
INTITULES					
		Bas	Taux	lig	Montants
Impôt sur les sociétés				14	
TPRCM non retenue à la source				15	
Déduction de la TPRCM retenue à la source				16	
Autres déductions				17	
Impôts nets dus (ligne 14 + ligne 15) - (ligne 16 + ligne 17)				18	
Centimes additionnels communaux				19	
TOTAL DE L'IMPÔT (ligne 18 + ligne 19)				20	
Acomptes versés (report ligne 13 Tableau 25 Ccl. 6)				21	
Net à payer				22	
Crédit d'impôt				23	

Compte 89 : Impôts sur le résultat			
	Rubriques		Montants
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice	24	
892	Rappel d'impôts sur résultats antérieurs	25	
895	Minimum de perception	26	
899	Dégrèvements et annulations d'impôts sur résultats antérieurs	27	
	Total	28	

Désignation de l'entreprise -----

Adresse -----

Numéro d'identification ----- Exercice clos le 31-12- -----

Durée (en moi

TABLEAU DE DETERMINATION DU MINIMUM DE PERCEPTION

RUBRIQUES				MONTANTS	
REPORT DU MINIMUM DE PERCEPTION				01	
REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DE REINVESTISSEMENT ANTERIEURS					
PERIODES		Réinvestissem ent admis et reports	Base 50% X colonne 1	Base effective de la réduction d'impôt	Réinvestissem ent reportables 2 x col.2 - col.3
Années n - 3 et antérieures	02				
Année n - 2	03				
Année n - 1	04				
TOTAUX	05				
→ X (taux de l'impôt)				0 6	
REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DES REINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Réinvestissements admis de l'exercice		07		X (taux de l'impôt)	
Base de la réduction d'impôt (50% x ligne 7)		08			
Base effective de la réduction de l'impôt		09			
Réinvestissements reportables 2 x (ligne 8 - ligne 9)		10			
RUBRIQUES					
Taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers non imposés à la source		11		15 %	+
Surtaxe progressive due par les sociétés et autres personnes morales au titre des revenus occulte distribués		12		60 %	+
Capitaux non imposés à la source		13		25 %	
Déductions		TPRCM (Taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers)	1 4	-	
		Autres	1 5	-	
CALCUL DU MINIMUM DE PERCEPTION					
		Base	Taux		Montants
Minimum de perception				16	
TPRCM non retenue à la source				17	
Déduction de la TPRCM retenue à la source				18	
Autres déduction				19	
Impôts nets dus (ligne 16 + ligne 17) - (ligne 18 + ligne 19)				20	
Centimes additionnels communaux				21	
TOTAL DE L'IMPOT (ligne 20 + ligne 21)				22	
Acomptes versés (report ligne 13 tableau 20 col. 6)				23	
Net à payer (ligne 22 - ligne 23)				24	
Crédit d'impôt (ligne 23 - ligne 22)				25	
SITUATION DES REPORTS DEFICITAIRES POUR LES ENTREPRISES AUTRES QUE CELLES IMPOSEES AU BENEFICE REEL					
Report du bénéfice fiscal de l'exercice				26	
Report de la perte fiscale de l'exercice				27	
Imputations des reports déficitaires					
Rubriques		N - 4	N - 3	N - 2	N - 1
Déficits reportés	2 8				
Déficits imputés	2 9				
Déficits reportables	3 0				
Bénéfice fiscal définitif				31	
Perte fiscale définitive				32	
Compte 89 : Impôts sur le résultat					

	Rubriques	Montants
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice	33
892	Rappel d'impôts sur résultats antérieurs	34
895	Minimum de perception	35
899	Dégrèvements et annulations d'impôts sur résultats antérieurs	36
Total		37

WWW.ORNIFORMATION.COM

WWW.ORNIFORMATION.COM